

**RESSOURCES AFFINOR INC.  
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES  
PERIODE DE TROIS MOIS  
TERMINÉE LE 31 AOUT 2010  
(UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION)**

**AFFINOR RESOURCES INC.  
INTERIM FINANCIAL STATEMENTS  
THREE-MONTH PERIOD  
ENDED AUGUST 31 2010  
(AN EXPLORATION COMPANY)**

**ÉTATS FINANCIERS**

Bilans	3
Résultats et Résultat étendu	4
Déficit	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 à 15

**FINANCIAL STATEMENTS**

Balance Sheets
Earnings and Comprehensive Loss
Deficit
Cash Flows
Notes to Financial Statements

**AVIS AUX LECTEURS DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS :**

Les états financiers intermédiaires non vérifiés de Ressources Affinor Inc. pour la période de trois mois terminée le 31 août 2010 n'ont pas été révisés par les vérificateurs externes de la société.

**NOTICE TO READERS OF THE UNAUDITED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS:**

The unaudited interim financial statements of Affinor Resources Inc. for the three-month period ended August 31, 2010 have not been reviewed by the Company's external auditors.

(s) *Claude Veillette*,  
Administrateur / Director

(s) *Martin Nicoletti*  
Administrateur / Director

BILAN  
non vérifiéBALANCE SHEETS  
unaudited

	31 août 2010 (non vérifié) / August 31, 2010 (unaudited)	31 mai 2010 (vérifié) / May 31, 2010 (audited)	
	\$	\$	
<b>ACTIF</b>			<b>ASSETS</b>
<b>Actif à court terme</b>			<b>Current assets</b>
Taxes de vente à recevoir	7 874	7 791	Sale tax receivable
	<u>7 874</u>	<u>7 791</u>	
<b>PASSIF</b>			<b>LIABILITIES</b>
<b>Passif à court terme</b>			<b>Current liabilities</b>
Comptes fournisseurs et charges à payer	248 998	248 271	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à des particuliers, sans intérêt	15 000	15 000	Due to individuals, without interest
Dû à des administrateurs, sans intérêt	69 021	69 021	Due to directors, without interest
	<u>333 019</u>	<u>332 292</u>	
<b>CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS</b>			<b>SHAREHOLDERS' DEFICIENCY</b>
Capital actions (note 3)	5 328 036	5 328 036	Capital stock (Note 3)
Surplus d'apport	484 611	484 611	Contributed surplus
Déficit	(6 137 792)	(6 137 148)	Deficit
	<u>(325 145)</u>	<u>(324 501)</u>	
	<u>7 874</u>	<u>7 791</u>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

**RESSOURCES AFFINOR INC****AFFINOR RESOURCES INC****RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU**  
non vérifié**EARNINGS AND COMPREHENSIVE LOSS**  
unaudited

**Période de trois mois  
terminée le 31 août (non vérifié) /  
Three-months period ended  
August 31 (unaudited)**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>	
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
<b>DÉPENSES D'ADMINISTRATION</b>			<b>ADMINISTRATIVE EXPENSES</b>
Informations aux actionnaires et frais d'enregistrement	-	96	Information to Shareholders and registration fees
Services professionnels et frais de gestion	644	3 700	Professional and management fees
<b>Perte nette et résultats étendu</b>	<b>(644)</b>	<b>(3 796)</b>	<b>Net loss and comprehensive loss</b>
<b>Perte nette de base et dilué par action</b>	<b>(0.00)</b>	<b>(0.00)</b>	<b>Basic and diluted net loss per share</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	11 054 489	11 054 489	Weighted average number of shares outstanding

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

**DÉFICIT**  
non vérifié

**DEFICIT**  
unaudited

	Période de trois mois terminée le 31 août (non vérifié) Three-months period ended August 31 (unaudited)		
	2010	2009	
	\$	\$	
<b>DÉFICIT</b>			<b>DEFICIT</b>
Solde au début de l'exercice	(6 137 148)	(6 120 817)	Balance, beginning of year
Perte nette	(644)	(3 796)	Net loss
Solde à la fin de l'exercice	<u>(6 137 792)</u>	<u>(6 124 613)</u>	Balance, end of year

Les notes complémentaires font partie  
intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral  
part of the financial statements.

FLUX DE TRÉSORERIE  
non vérifiéCASH FLOWS  
unaudited

Période de trois mois  
terminée le 31 août (non vérifié) /  
Three-months period ended  
August 31 (unaudited)

	2010 \$	2009 \$	
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			<b>OPERATING CTIVITIES</b>
Perte nette	(644)	(3 796)	Net Loss
Débiteurs	(83)	(476)	Accounts receivable
Frais payés d'avance	-	98	Prepaid expenses
Fournisseurs & charge à payer	727	4 174	Accounts payable and accrued liabilities
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	-	-	<b>Cash flows from operating activities</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE NET</b>	-	-	<b>CASH INCREASE</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>	-	-	<b>CASH AT BEGINNING OF PERIOD</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	-	-	<b>CASH AT END OF PERIOD</b>

Les notes complémentaires font partie  
intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral  
part of the financial statements.

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES  
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Ressources Affinor Inc. (Affinor ou la Société) a été constituée en vertu de la Loi intitulée Company's Act de la Colombie-Britannique. En avril 2006, Affinor a été prorogée sous la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société se spécialisait dans l'exploration aurifère au Canada et en Guinée. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements. La société a cessé ses activités d'exploration depuis 2009.

Pour la période terminée le 31 août 2010, la Société a enregistré une perte nette de 644 \$ (3 790 \$ en 2009) et a un déficit de 6 137 792 \$ au 31 août 2010 (6 124 613 \$ en 2009). De plus, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie provenant de son exploitation. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Compte tenu de ces faits, il existe un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

**1 - STATUTES OF INCORPORATION AND NATURE  
OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Affinor Ressources Inc. (Affinor or the Company) was incorporated under the Company's Act of British Columbia. In April 2006, Stellar was prorogued under the Canada Business Corporations Act. The Company was specialized in exploration of gold mining assets located in Canada and Guinea. The Company has not yet determined whether its mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations. The company has ceased exploration activities since 2009.

For the period ended August 31, 2010, the Company recorded a net loss of \$644 (\$3,790 in 2009) and has deficit of \$6,137,792 as at August 31, 2010 (\$6,124,613 in 2009). Furthermore, the Company did not generate any income nor cash flows from its operation. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of obtaining such financings in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations.

These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and balance sheet classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

**BASE DE PRÉSENTATION**

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la juste valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction et d'hypothèses sont relatifs à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

**2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

**BASIS OF PRESENTATION**

The financial statements are prepared using the historical cost method, except for certain financial instruments that are recognized at fair value. No information on fair value is presented when carrying amount corresponds to a reasonable approximation of the fair value.

**USE OF ESTIMATES**

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

La Société applique le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur la rémunération à base d'actions. Ainsi, le coût des options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants est comptabilisé aux résultats à titre de charge de rémunération, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. La contrepartie payée lorsque l'option est exercée et la juste valeur des options exercées sont ajoutées au capital-actions.

**PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS**

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerais probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

**2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****STOCK-BASED COMPENSATION**

The Company applies Section 3870 of the CICA Handbook related to stock-based compensation. The cost of options granted to officers, directors and consultants is accounted for as compensation cost under operations using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes options pricing model. Compensation expense is recognized over the vesting period of the stock options. The considerations paid when the options are exercised and the fair values of the options exercised are added to capital stock.

**MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES**

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs reduced by tax credits and mining rights related to these expenses are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

(suite)

**CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES**

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES FUTURS**

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers consolidés et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

**2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**

(continued)

**MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS**

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the options, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

**FUTURE INCOME AND MINING TAXES**

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the consolidated financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

**FINANCIAL INSTRUMENTS**

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES  
(suite)***Autre passifs financiers*

Les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats et résultat étendu au poste intérêt.

Les comptes fournisseurs et charges à payer, le dû à des administrateurs, le dû à des particuliers et la débenture convertible sont classés comme autres passifs financiers.

**2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES  
(continued)***Other liabilities*

Other financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. Interest calculated using the effective interest method is presented in earnings and comprehensive loss in interest.

Accounts payable and accrued liabilities, due to directors, due to individuals and convertible debenture are classified as other financial liabilities.

**3 - CAPITAL-ACTIONS**

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

**3 - CAPITAL STOCK**

Authorized:

Unlimited number of common shares without par value.

	31 août 2010 (non vérifié)/ August 31, 2010 (unaudited)		31 mai 2010 (vérifié)/ May 31, 2010 (audited)		
	<b>Nombre Number</b>	<b>Montant Amount</b>	<b>Nombre Number</b>	<b>Montant Amount</b>	
		\$		\$	
<b>Solde au début et à la fin de la période</b>	11 054 489	5 328 036	11 054 489	5 328 036	<b>Balance, beginning and end of the period</b>

**3 - CAPITAL-ACTIONS (suite)****Régime d'options d'achat d'actions**

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le "régime") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration mais ne peut être inférieur au prix escompté.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 1 500 000 actions ordinaires et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % (2 % pour les consultants, employés et personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution.

Les options sont exerçables dès leur attribution sauf pour les personnes fournissant des services de relation avec les investisseurs. Les options octroyées à des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois, et ce, à raison du quart des actions visées à chaque trimestre.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

**3 - CAPITAL STOCK (continued)****Stock option plan**

The Company maintains a stock option plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may from time to time grant to employees, officers, directors and consultants, options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board but cannot be lower than the discounted price.

The Plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the Plan is equal to 1,500,000 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% (2% for consultants, employees and supplier of investor's relation services) of the common shares outstanding at the time of grant. These options may be exercised over a period of 5 years after the date of grant.

Options granted are exercisable at the day of grant except for persons performing investor relations activities. Options granted to supplier of investor's relations services must at a minimum vest in stages over a period not less than 12 months with no more than one fourth of the options vesting in any three-month period.

The Company is not subject to any capital requirements imposed by a regulator.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

non vérifié

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

unaudited

## 3 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les variations dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	31 août 2010 (non vérifié)/ August 31, 2010 (unaudited)		31 mai 2010 (vérifié)/ May 31, 2010 (audited)		Balance, beginning and end of the period
	Nombre d'options/ Number of options	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	Nombre d'options/ Number of options	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	
Solde au début et à la fin de la période	465 000	0.31	465 000	0.31	

## 3 - CAPITAL STOCK (continued)

A summary of changes in the Company's common share purchase options is as follows:

Les options suivantes sont en circulation et exerçables :

The following options are outstanding and exercisable:

Date d'octroi Date of Grant	Prix d'exercice Strike price	Expiration Expiration	31 août, 2010 / August 31, 2010	31 mai, 2009 May 31, 2009
			Nombre Number	Nombre Number
26-04-2006	0.26	26-04-2011	165 000	165 000
10-01-2007	0.28	10-01-2012	300 000	300 000
			465 000	465 000

## Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	31 août 2010 / August 31, 2010		31 mai 2010 / May 31, 2010		Balance, beginning of the period Expired Balance, end of the period
	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de la période	-	-	1 400 000	0.15	
Expirés	-	-	(1 400 000)	0.15	
Solde à la fin de la période	-	-	-	-	

## Warrants

Outstanding common share purchase warrants, entitling their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

non vérifié

## NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

unaudited

## 4 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital négatif est donc de 325 145 \$ au 31 mai 2011 et de 324 501 \$ au 31 mai 2010, soit une diminution de 644 \$ au cours de l'exercice.

La variation provient de la perte d'opération de 644 \$.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et soutenir la stratégie d'exploration des propriétés minières afin d'offrir un rendement aux actionnaires ;
- Maintenir une structure du capital optimale afin de privilégier le financement de sa stratégie de croissance.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion de capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

## 4 - CAPITAL DISCLOSURES

The Company defines its capital as shareholders' equity, including the stock-option plan. Capital deficiency is \$ 325,145 as at May 31, 2011 and \$ 324,501 as at May 31, 2010, a decrease of \$ 644 during the year.

The variation is due to the net loss of \$ 644.

The Company's objectives when managing capital are as follows:

- to safeguard the Company's ability to continue as a going concern and to support its growth strategy of mining properties exploration to provide returns to shareholders ;
- to maintain an optimal capital structure to encourage the financing of its growth strategy.

The Company manages and adjusts its capital structure in conjunction with economic conditions and risk characteristics of underlying assets. In order to maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares to improve its financial performance and flexibility. The Company's capital objectives, policies and procedures are unchanged since the previous year.

The Company is not subject to any capital requirements imposed by a regulator.

## 5 - INSTRUMENTS FINANCIERS

## 5 - FINANCIAL INSTRUMENTS

	31 Août 2010 (non vérifié) / August, 31 2010 (unaudited)		31 mai 2010 (non vérifié) / May 31, 2010 (unaudited)	
	Valeur comptable Carrying amount	Juste Valeur Fair Value	Valeur comptable Carrying amount	Juste Valeur Fair Value
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers / Financial Liabilities				
Comptes fournisseurs et comptes à payer / Accounts payable and accrued liabilities	248 998	248 998	248 271	248 271
Dû à des particuliers / Due to individuals	15 000	15 000	15 000	15 000
Dû à des administrateurs / Due to directors	69 021	69 021	69 021	69 021
	<u>333 019</u>	<u>333 019</u>	<u>332 292</u>	<u>332 292</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

non vérifié

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

unaudited

**6 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE  
GESTION ET RISQUES FINANCIERS**

La Société est exposée à divers risques qui résultent de ses opérations et ses activités d'investissement. La direction de la Société gère ses risques financiers. La Société n'a pas conclu d'entente d'instruments financiers y compris les instruments financiers dérivés à des spéculations.

**a) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à veiller à ce que la société dispose de sources de financement telles que les investissements privés et publics par un montant suffisant.

**7 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE  
DU BILAN**

Le 5 décembre 2011, la Société a acquis un intérêt de 100 % de la propriété Destor en contrepartie d'un versement en espèces de 5 000 \$ et de l'émission de 750 000 actions ordinaires au vendeur. Le vendeur conserve un NSR de 2 %.

La propriété est composée de 83 cellules, et est située dans l'environnement géologique favorable de la faille Destor-Porcupine sur laquelle on retrouve plusieurs gîtes aurifères notamment l'ancienne mine Beattie (Clifton Star-Osisko), le gîte Fayolle et la mine Duquesne.

**6 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES  
AND POLICIES SUBSEQUENT EVENTS**

The Corporation is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Corporation's management manages financial risks. The Corporation does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

**a) Liquidity risk**

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Corporation has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

**7 - SUBSEQUENT EVENTS**

On December 5, 2011, the Company acquired a 100% interest in the Destor property in exchange for a cash payment of \$ 5,000 and the issuance of 750,000 common shares to the vendor of the property. The vendor retains a 2% NSR.

The property consists of 83 cells, is located in the geological environment favorable to the Destor-Porcupine on which there are several gold deposits including the old mine Beattie (Clifton Star-Osisko), the Fayolle deposit and the mine Duquesne.